

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

**MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019
à 20 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie**

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 mai 2019.

- 1 Syndicat Mixte HYDREAULYS. Rapport d'activité 2018.
- 2 Syndicat Mixte SMAERG. Rapport d'activité 2018.
- 3 Convention de géolocalisation des tombes des personnes ayant le statut de « Mort pour la France » dans le cimetière communal de Saint-Cyr-l'Ecole avec la délégation générale pour les Yvelines du Souvenir Français.
- 4 Modification des tarifs des opéras au Cinéma Les Yeux d'Elsa.
- 5 Signature de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service des Etablissement d'Accueil du Jeune Enfants (EAJE) 2019/2022.
- 6 Convention Charte qualité Plan Mercredi entre le Préfet des Yvelines (pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines), l'Education Nationale, la CAF des Yvelines et la Ville de Saint-Cyr-l'École.
- 7 Marché relatif à la restauration collective en liaison froide pour les services de la commune et du CCAS – Autorisation donnée au Maire de signer le marché pour le lot n° 1 (restauration scolaire).
- 8 Avenant n° 3 au marché relatif à la restauration collective en liaison froide – lot n° 2 Service Petite Enfance.
- 9 Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la rénovation / reconstruction de l'ensemble scolaire Wallon et Bizet, le réaménagement du square associé et la construction de la Maison de Quartier – Avenant n° 2 relatif au transfert des missions assurées par l'économiste TCE (Technicité de la Construction Engineering) à la société ATELIER 2A+ et modifiant la répartition des honoraires entre les membres du groupement.
- 10 Conventions avec la société ORANGE pour le raccordement gratuit au réseau très haut débit en fibre optique pour les bâtiments communaux.

- 11 Aménagement d'un giratoire d'accès à la ZAC Charles Renard sur la route départementale 7 à Saint-Cyr-l'École – Convention avec Grand Paris Aménagement et le Département des Yvelines.
- 12 Désaffectation et déclassement par anticipation du domaine public de la parcelle AL n° 116 et des constructions qui y sont implantées, sises 13 place Sémard à Saint-Cyr-l'École.
- 13 Vente de la parcelle AL n° 116 sise place Sémard à Saint-Cyr-l'École.

Pour information :

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 21 février 2019. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saint-Cyr-l'École, le 19 septembre 2019

Le Maire



Sonia BRAU